

**DEMANDES DE DÉROGATIONS MINEURES
AU RÈGLEMENT DE ZONAGE 1101**

AVIS est par la présente donné que le Conseil municipal statuera sur une demande de dérogations mineures au *Règlement de zonage 1101*, lors de la séance ordinaire qui aura lieu le **12 janvier 2021** en vidéoconférence, par le biais de Facebook live. Tout intéressé pourra se faire entendre par le Conseil par les moyens de participation suivants :

- par clavardage;
- par courriel transmis à l'avance à l'adresse suivante : greffe@ville.sainte-julie.qc.ca
- par téléphone, à l'avance, au 450 922-7050.

Les interventions des citoyens à distance seront lues telles que formulées lors de la parole au public prévue pour cette demande de dérogations mineures.

DEMANDE N° 20-21 : 515, rue Lamoureux – Zone C-208

Cette demande a pour but d'autoriser :

- Le maintien et l'agrandissement d'une aire de stationnement existante aménagée sans bordures de béton, contrairement aux dispositions de l'article 4.6.5.4 du *Règlement de zonage 1101*.

Cet immeuble porte le numéro de lot 5 431 889 du cadastre du Québec.

Le présent avis est publié conformément aux dispositions prévues à cet effet à l'article 145.6 de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*.

DONNÉ À SAINTE-JULIE, ce 21 décembre 2020.

La greffière adjointe de la Ville,

(s) Marie-Hélène Bourque

Marie-Hélène Bourque, OMA
Avocate